



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carburants

Question écrite n° 68805

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet des prix des carburants automobiles. Depuis le 11 septembre 2001, les cours du pétrole sur les marchés mondiaux ont baissé d'environ 30 %. On constate cependant que, durant la même période, les prix du super sans plomb n'ont diminué que de 4,5 % à la pompe. Il demande au Gouvernement si l'on doit y voir d'éventuelles distorsions de concurrence dommageables aux consommateurs et si, d'une façon générale, le Gouvernement envisage de prendre des mesures pour rendre le prix des carburants mieux connecté aux cours du pétrole sur les marchés mondiaux.

Texte de la réponse

Les cours du pétrole brut, qui dépassaient 27 dollars le baril le 10 septembre 2001, oscillent aujourd'hui dans une bande de prix comprise entre 18 et 19 dollars le baril. Cette baisse s'explique principalement par la dégradation des perspectives de croissance de la demande mondiale de pétrole engendrée par les conséquences des attentats du 11 septembre 2001. Depuis le 11 septembre 2001, les cours du Brent, pétrole brut de référence pour l'Europe, ont ainsi baissé d'environ sept centimes d'euro par litre. En conséquence, le prix de vente à la pompe, toutes taxes comprises, du supercarburant sans plomb 95 a baissé de dix centimes d'euro par litre et celui du gazole de sept centimes d'euro par litre. Comparables ou supérieures en valeur absolue, les baisses du prix du pétrole brut et du prix de vente des carburants ne peuvent être équivalentes en valeur relative, le prix de la matière première ne représentant qu'entre 14 et 18 % du prix de vente toutes taxes comprises des carburants. Le Gouvernement continue d'être attentif au comportement des distributeurs et reste très attaché à ce que les évolutions des cours observées sur les marchés internationaux se traduisent dans les prix payés par le consommateur final dans les mêmes proportions à la hausse comme à la baisse.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68805

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6408

Réponse publiée le : 18 février 2002, page 917